

ANNEXE B

GRILLES DES USAGES ET DES ACTIVITÉS

**GRILLES DES USAGES ET DES ACTIVITÉS
TABLE DES MATIÈRES**

ZONE COMMERCIALE (CO)	4
Zone CO-1	5
Zone CO-2	7
Zone CO-3	9
Zone CO-4	11
Zone CO-5	13
Zone CO-6	15
ZONE DE CONSERVATION (CN)	17
Zone CN-1	18
Zone CN-2	20
Zone CN-3	22
Zone CN-4	23
ZONE FORESTIÈRE (FR)	24
Zone FR-1	25
Zone FR-2	27
Zone FR-3	29
Zone FR-4	31
Zone FR-5	32
ZONE INDUSTRIELLE (IN)	34
Zone IN-1	35
ZONE PUBLIQUE (PU)	37
Zone PU-1	38
ZONE RECRÉATIVE PARC RÉGIONAL (RPR)	40
Zone RPR-1	41
Zone RPR-2	43
Zone RPR-3	45
ZONE RÉCRÉOTOURISTIQUE (RT)	47
Zone RT-1	48
Zone RT-2	50
Zone RT-3	52
Zone RT-4	54
ZONE RÉSIDENTIELLE (RS)	56
Zone RS-1	57
Zone RS-2	59
Zone RS-3	61
Zone RS-4	63
Zone RS-5	65
Zone RS-6	67
Zone RS-7	69
Zone RS-8	71
Zone RS-9	73
Zone RS-10	75
Zone RS-11	77
Zone RS-12	79
Zone RS-13	81
Zone RS-14	83
Zone RS-15	85
Zone RS-16	87
Zone RS-17	89
Zone RS-18	91
Zone RS-19	93
Zone RS-20	96
Zone RS-21	98
Zone RS-22	100
Zone RS-23	102

Zone RS-24	104
Zone RS-25	106
Zone RS-26	108
Zone RS-27	110
Zone RS-28	112
Zone RS-29	114
Zone RS-30	116
Zone RS-31	118
Zone RS-32	120
Zone RS-33	122
Zone RS-34	124
Zone RS-35	126
Zone RS-36	128
Zone RS-37	130
Zone RS-38	132
Zone RS-39	134
Zone RS-40	136
Zone RS-41	138
Zone RS-42	140
Zone RS-43	142
ZONE SEMI-INDUSTRIELLE (SI)	144
Zone SI-1.....	145
Zone SI-2.....	147
ZONE URBAINE (URB)	149
Zone URB-1	150
Zone URB-2.....	152
Zone URB-3.....	154
Zone URB-4.....	156
Zone URB-5.....	158
Zone URB-6.....	160
Zone URB-7.....	162
Zone URB-8.....	164
Zone URB-9.....	166
Zone URB-10	168
Zone URB-11	170
Zone URB-12	172
Zone URB-13	174
Zone URB-14	176

ZONE COMMERCIALE (CO)

Zone CO-1

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 200, 11 300
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)	31 102	31 100 à 31 400 sauf 31 102
	31 502, 31 505, 31 507, 31 508	31 500 sauf 31 502, 31 505, 31 507, 31 508
		31 600
	31 706	31 700 sauf 31 706
		32 000
		33 000
		34 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		71 000
		72 000
		73 000
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial	X	
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale	X	

Zone CO-1

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 15%
- espace naturel : 30%

NORMES PARTICULIÈRES

- l'usage « commerce routier » autorisé doit être implanté uniquement aux carrefours routiers en T ou en X

Zone CO-2

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 200, 11 300
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)	31 102	31 100 à 31 400 sauf 31 102
	31 502, 31 505, 31 507, 31 508	31 500 sauf 31 502, 31 505, 31 507, 31 508
		31 600
	31 706	31 700 sauf 31 706
		32 000
		33 000
		34 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		71 000
		72 000
		73 000
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial	X	
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale	X	

Zone CO-2

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 15%
- espace naturel : 30%

NORMES PARTICULIÈRES

- l'usage « commerce routier » autorisé doit être implanté uniquement aux carrefours routiers en T ou en X
- concernant la zone particulière H1, les terrains riverains sont non constructibles depuis la route 125 et les entrées charretières sont interdites

Zone CO-3

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 200, 11 300
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)	31 102, 31 502, 31 505, 31 507, 31 508, 31 706	30 000 sauf 31 102, 31 502, 31 505, 31 507, 31 508, 31 706
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		71 000
		72 000
		73 000
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial	X	
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale	X	

Zone CO-3

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 15%
- espace naturel : 30%

NORMES PARTICULIÈRES

- l'usage « commerce routier » autorisé doit être implanté uniquement aux carrefours routiers en T ou en X

Zone CO-4

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 200, 11 300
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)	31 102, 31 502, 31 505, 31 507, 31 508, 31 706	30 000 sauf 31 102, 31 502, 31 505, 31 507, 31 508, 31 706
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		71 000
		72 000
		73 000
		74 000

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial	X	
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone CO-4

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 15%
- espace naturel : 30%

NORMES PARTICULIÈRES

- l'usage « commerce routier » autorisé doit être implanté uniquement aux carrefours routiers en T ou en X
- concernant la zone particulière H1, les terrains riverains sont non constructibles depuis la route 125 et les entrées charretières sont interdites

Zone CO-5

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 200, 11 300
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)	31 102, 31 610, 31 702, 31 706	30 000 sauf 31 102, 31 610, 31 702, 31 706
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		70 000

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial	X	
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone CO-5

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 15%
- espace naturel : 30%

NORMES PARTICULIÈRES

- l'usage « commerce routier » autorisé doit être implanté uniquement aux carrefours routiers en T ou en X

Zone CO-6

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 200, 11 300
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		21 000
	22 001, 22 002	22 000 sauf 22 001, 22 002
		23 000
		24 000
		25 000
	26 000	
		27 000
Commercial (30 000)	31 102, 31 104, 31 500, 31 706, 31 707	31 100 sauf 31 102, 31 104, 31 200 à 31 400, 31 600 31 700 sauf 31 706, 31 707
		32 000
	33 102	33 000 sauf 33 102
		34 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		70 000

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial	X	
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone CO-6

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 30%

NORMES PARTICULIÈRES

- l'usage « commerce routier » autorisé doit être implanté uniquement aux carrefours routiers en T ou en X

ZONE DE CONSERVATION (CN)

Zone CN-1

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)		10 000
Récréo-touristique (20 000)		21 000
		22 000
		23 000
	24 000	
		25 000
		26 000
		27 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)	42 017, 42 018	40 000 sauf 42 017, 42 018
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		70 000

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile		X
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone CN-1

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	9 m	10 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone CN-2

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)		10 000
Récréo-touristique (20 000)		21 000
		22 000
		23 000
	24 000	
		25 000
		26 000
		27 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)	42 017, 42 018	40 000 sauf 42 017, 42 018
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		70 000

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile		X
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone CN-2

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	9 m	10 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone CN-3

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)		10 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		41 000
	42 017, 42 018	42 000 sauf 42 017 et 42 018
		43 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		70 000

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile		X
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone CN-4

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)		10 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		41 000
	42 017, 42 018	42 000 sauf 42 017, 42 018
		43 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		70 000

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile		X
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

ZONE FORESTIÈRE (FR)

Zone FR-1

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 200, 11 300
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		21 000
		22 000
		23 000
	24 000	
		25 000
		26 000
		27 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone FR-1

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	9 m	10 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

A) Usage résidentiel

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

B) Usage récréo-touristique

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 4000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 75 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone FR-2

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 200, 11 300
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		21 000
		22 000
		23 000
	24 000	
		25 000
		26 000
		27 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone FR-2

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	9 m	10 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

A) Usage résidentiel

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

B) Usage récréo-touristique

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 4000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 75 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone FR-3

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 200, 11 300
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		21 000
		22 000
		23 000
	24 000	
		25 000
		26 000
		27 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone FR-3

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	9 m	10 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

A) Usage résidentiel

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

B) Usage récréo-touristique

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 4000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 75 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone FR-4

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)		10 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)	54 000	50 000 sauf 54 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile		X
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone FR-5

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 200, 11 300
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		21 000
		22 000
		23 000
	24 000	
		25 000
		26 000
		27 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone FR-5

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	9 m	10 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

A) Usage résidentiel

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

B) Usage récréo-touristique

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 4000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 75 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

ZONE INDUSTRIELLE (IN)

Zone IN-1

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)		10 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		31 000
		32 000
	33 000	
		34 000
Public & semi-public (40 000)		41 000
		42 000
	43 000	
		44 000
Industriel (50 000)	50 000	
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		70 000

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile		X
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis	X	
Entreprise rurale		X

Zone IN-1

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	7 m	7 m	7 m
- hauteur maximale :	15 m	15 m	15 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	10 m	10 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 4000 m²
 - largeur (min.) : 75 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 50%
- espace naturel : 15%

NORMES PARTICULIÈRES

- concernant les zones particulières H1 et T1, les terrains riverains sont non constructibles depuis la route 125 et les entrées charretières sont interdites

ZONE PUBLIQUE (PU)

Zone PU-1

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)		11 000
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		21 000
		22 000
		23 000
		24 000
		25 000
		26 000
		27 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public	41 001, 42 015, 42 017, 42 018	40 000 sauf 41 001, 42 015, 42 017, 42 018
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		71 000
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile		X
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone PU-1

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m

- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m

- espace naturel : 25%

ZONE RECRÉATIVE PARC RÉGIONAL (RPR)

Zone RPR-1

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)		10 000
Récréo-touristique (20 000)	21 002	21 000 sauf 21 002
		22 000
	23 007	23 000 sauf 23 007
	24 000	
		25 000
		26 000
	27 000	
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		41 000
	42 017, 42 018, 42 019	42 000 sauf 42 017, 42 018, 42 019
		43 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile		X
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RPR-1

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	9 m	10 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 4000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 75 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 20%
- espace naturel : 40%

Zone RPR-2

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)		10 000
Récréo-touristique (20 000)	21 002	21 000 sauf 21 002
		22 000
	23 007	23 000 sauf 23 007
	24 000	
		25 000
		26 000
	27 000	
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		41 000
	42 017, 42 018, 42 019	42 000 sauf 42 017, 42 018, 42 019
		43 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile		X
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RPR-2

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	9 m	10 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 4000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 75 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 20%
- espace naturel : 40%

Zone RPR-3

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)		10 000
Récréo-touristique (20 000)	21 002	21 000 sauf 21 002
		22 000
	23 007	23 000 sauf 23 007
	24 000	
		25 000
		26 000
	27 000	
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		41 000
	42 017, 42 018, 42 019	42 000 sauf 42 017, 42 018, 42 019
		43 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile		X
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RPR-3

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	9 m	10 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 4000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 75 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 20%
- espace naturel : 40%

ZONE RÉCRÉOTOURISTIQUE (RT)

Zone RT-1

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 200, 11 300
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)	21 002, 21 005, 21 007	20 000 sauf 21 002, 21 005, 21 007
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		71 000
		72 000
		73 000
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RT-1

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone RT-2

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 200, 11 300
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)	21 002, 21 005, 21 007	21 000 sauf 21 002, 21 005, 21 007
		22 000
	23 000	
	24 000	
		25 000
	26 000	
	27 000	
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RT-2

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	9 m	10 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

A) Usage résidentiel

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

B) Usage récréo-touristique

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 4000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 75 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone RT-3

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 200, 11 300
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)	21 002, 21 005, 21 007	21 000 sauf 21 002, 21 005, 21 007
		22 000
	23 000	
	24 000	
	25 000	
		26 000
	27 000	
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RT-3

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	9 m	10 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

A) Usage résidentiel

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

B) Usage récréo-touristique

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 4000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 75 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

NORMES PARTICULIÈRES

- l'usage « commerce routier » autorisé doit être implanté uniquement aux carrefours routiers en T ou en X

Zone RT-4

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 200, 11 300
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)	21 002, 21 005, 21 007	21 000 sauf 21 002, 21 005, 21 007
		22 000
	23 000	
	24 000	
		25 000
	26 000	
	27 000	
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RT-4

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	9 m	10 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

A) Usage résidentiel

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 30%

B) Usage récréo-touristique

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 4000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 75 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 20%
- espace naturel : 30%

ZONE RÉSIDENTIELLE (RS)

Zone RS-1

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)	42 007, 42 012, 42 013	40 000 sauf 42 007, 42 012, 42 013
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-1

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone RS-2

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-2

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone RS-3

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-3

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone RS-4

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)	31 102	31 100 sauf 31 102
		31 200
		31 300
	31 502, 31 505, 31 507	31 400 à 31 600 sauf 31 502, 31 505, 31 507
	31 706	31 700 sauf 31 706
		32 000
Public & semi-public (40 000)	42 010, 42 012, 42 013	40 000 sauf 42 010, 42 012, 42 013
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-4

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

NORMES PARTICULIÈRES

- l'usage « commerce routier » autorisé doit être implanté uniquement aux carrefours routiers en T ou en X

Zone RS-5

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-5

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone RS-6

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)	21 002, 21 005, 21 007	21 000 sauf 21 002, 21 005, 21 007
		22 000
		23 000
		24 000
		25 000
		26 000
		27 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)	64 004	60 000 sauf 64 004
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-6

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	9 m	10 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone RS-7

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)	24 001, 24 002	20 000 sauf 24 001, 24 002
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-7

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	9 m	10 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

A) Usage résidentiel

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

B) Usage récréo-touristique

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 4000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 75 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone RS-8

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-8

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone RS-9

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-9

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone RS-10

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)	21 002, 21 005	20 000 sauf 21 002, 21 005
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-10

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	9 m	10 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

A) Usage résidentiel

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

B) Usage récréo-touristique

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 4000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 75 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

NORMES PARTICULIÈRES

- concernant les zones particulières H1 et T1, les terrains riverains sont non constructibles depuis la route 125 et les entrées charretières sont interdites

Zone RS-11

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)	21 005	21 000 sauf 21 005
		22 000
		23 000
	24 002	24 000 sauf 24 002
		25 000
		26 000
	27 000	
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-11

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	9 m	10 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

A) Usage résidentiel

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

B) Usage récréo-touristique

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 4000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 75 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

NORMES PARTICULIÈRES

- concernant la zone particulière T1, les terrains riverains sont non constructibles depuis la route 125 et les entrées charretières sont interdites

Zone RS-12

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		71 000
		72 000
		73 000
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-12

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 15%
- espace naturel : 25%

NORMES PARTICULIÈRES

- concernant la zone particulière H1, les terrains riverains sont non constructibles depuis la route 125 et les entrées charretières sont interdites
- concernant la zone particulière H2, les terrains riverains sont constructibles depuis la route 125 néanmoins il est impossible d'aménager une rue parallèle à la route 125 qui desservirait une deuxième rangée de terrains constructibles. Les entrées charretières sont permises sur la route 125

Zone RS-13

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-13

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone RS-14

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-14

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone RS-15

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-15

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone RS-16

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-16

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

NORMES PARTICULIÈRES

- concernant la zone particulière T1, les terrains riverains sont non constructibles depuis la route 125 et les entrées charretières sont interdites
- concernant la zone particulière T2, les terrains riverains sont constructibles depuis la route 125 néanmoins il est impossible d'aménager une rue parallèle à la route 125 qui desservirait une deuxième rangée de terrains constructibles. Les entrées charretières sont permises sur la route 125

Zone RS-17

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
	15 000	
Récréo-touristique (20 000)	21 001	20 000 sauf 21 001
		22 000
		23 000
		24 000
		25 000
		26 000
		27 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-17

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone RS-18

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)	21 002, 21 005, 21 010	20 000 sauf 21 002, 21 005, 21 010
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-18

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

NORMES PARTICULIÈRES

- concernant la zone particulière H1, les terrains riverains sont non constructibles depuis la route 125 et les entrées charretières sont interdites

Zone RS-19

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)	21 002, 21 005	21 000 sauf 21 002, 21 005
		22 000
	23 010	23 000 sauf 23 010
		24 000
		25 000
		26 000
		27 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-19

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	9 m	10 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

A) Usage résidentiel

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

B) Usage récréo-touristique

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 4000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 75 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

NORMES PARTICULIÈRES

- concernant les zones particulières T1, les terrains riverains sont non constructibles depuis la route 125 et les entrées charretières sont interdites
- concernant la zone particulière H1, les terrains riverains sont non constructibles depuis la route 125 et les entrées charretières sont interdites
- concernant la zone particulière H2, les terrains riverains sont constructibles depuis la route 125 néanmoins il est impossible d'aménager une rue parallèle à la route 125 qui desservirait une deuxième rangée de terrains constructibles. Les entrées charretières sont permises sur la route 125

Zone RS-20

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		21 000
		22 000
		23 000
		24 000
		25 000
		26 000
		27 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		71 000
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-20

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 15%
- espace naturel : 25%

Zone RS-21

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
	12 100	12 000 sauf 12 100
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)	21 002, 21 005, 21 006	21 000 sauf 21 002, 21 005, 21 006
	22 002	22 000 sauf 22 002
		23 000
	24 001, 24 002	24 000 sauf 24 001, 24 002
		25 000
		26 000
	27 000	
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)	42 010	40 000 sauf 42 010
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		71 000
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-21

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	9 m	10 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 15%
- espace naturel : 25%

Zone RS-22

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)	21 002, 21 005, 21 007	21 000 sauf 21 002, 21 005, 21 007
		22 000
		23 000
		24 000
		25 000
		26 000
		27 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		41 000
	42 015, 42 017, 42 018	42 000 sauf 42 015, 42 017, 42 018
		43 000
		44 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		70 000

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-22

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 15%
- espace naturel : 25%

Zone RS-23

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		71 000
		72 000
		73 000
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-23

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 15%
- espace naturel : 25%

NORMES PARTICULIÈRES

- concernant la zone particulière T1, les terrains riverains sont non constructibles depuis la route 125 et les entrées charretières sont interdites
- concernant les zones particulières H1, les terrains riverains sont non constructibles depuis la route 125 et les entrées charretières sont interdites
- concernant la zone particulière H2, les terrains riverains sont constructibles depuis la route 125 néanmoins il est impossible d'aménager une rue parallèle à la route 125 qui desservirait une deuxième rangée de terrains constructibles. Les entrées charretières sont permises sur la route 125

Zone RS-24

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)	21 005	20 000 sauf 21 005
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-24

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone RS-25

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)	21 005	21 000 sauf 21 005
		22 000
		23 000
		24 000
		25 000
		26 000
		27 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-25

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	9 m	10 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

A) Usage résidentiel

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

B) Usage récréo-touristique

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 4000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 75 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone RS-26

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)	21 002, 21 005, 21 007	20 000 sauf 21 002, 21 005, 21 007
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-26

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	9 m	10 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

A) Usage résidentiel

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

B) Usage récréo-touristique

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 4000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 75 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone RS-27

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)	21 002, 21 005, 21 009*	21 000 sauf 21 002, 21 005, 21 009
	22 002*	22 000 sauf 22 002
		23 000
	24 001, 24 002	24 000 sauf 24 001, 24 002
		25 000
		26 000
	27 000	
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

*MODIFICATION RÈGLEMENT 442-2012 - 12 SEPTEMBRE 2012

*MODIFICATION RÈGLEMENT 474-2015 - 14 OCTOBRE 2015

Zone RS-27

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	9 m	10 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

A) Usage résidentiel

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 30%

B) Usage récréo-touristique

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 4000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 75 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 20%
- espace naturel : 40%

Zone RS-28

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)	21 002, 21 005	21 000 sauf 21 002, 21 005
		22 000
		23 000
		24 000
		25 000
		26 000
		27 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-28

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	9 m	10 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

A) Usage résidentiel

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 30%

B) Usage récréo-touristique

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 4000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 75 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 20%
- espace naturel : 40%

Zone RS-29

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)	21 002, 21 005	21 000 sauf 21 002, 21 005
		22 000
		23 000
		24 000
		25 000
		26 000
		27 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-29

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	9 m	10 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

A) Usage résidentiel

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

B) Usage récréo-touristique

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 4000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 75 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone RS-30

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)	21 002, 21 005, 21 007	21 000 sauf 21 002, 21 005, 21 007
		22 000
		23 000
		24 000
		25 000
		26 000
		27 000
Commercial (30 000)	31 102	30 000 sauf 31 102
Public & semi-public (40 000)		41 000
	42 010, 42 015	42 000 sauf 42 010, 42 015
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis	X	
Entreprise rurale		X

Ajout règlement 471-2015 (13 mai 2015)

Zone RS-30

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	9 m	10 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

A) Usage résidentiel

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 30%

B) Usage récréo-touristique

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 4000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 75 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 20%
- espace naturel : 40%

Zone RS-31

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)	21 002, 21 005, 21 007	21 000 sauf 21 002, 21 005, 21 007
		22 000
		23 000
		24 000
		25 000
		26 000
		27 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-31

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	9 m	10 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

A) Usage résidentiel

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 30%

B) Usage récréo-touristique

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 4000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 75 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 20%
- espace naturel : 40%

Zone RS-32

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)	21 002, 21 005, 21 007	21 000 sauf 21 002, 21 005, 21 007
		22 000
		23 000
		24 000
		25 000
		26 000
		27 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-32

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	9 m	10 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

A) Usage résidentiel

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 30%

B) Usage récréo-touristique

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 4000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 75 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 20%
- espace naturel : 40%

Zone RS-33

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-33

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone RS-34

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)	21 002, 21 005, 21 007	21 000 sauf 21 002, 21 005, 21 007
		22 000
		23 000
	24 001, 24 002, 24 008	24 000 sauf 24 001, 24 002, 24 008
		25 000
		26 000
		27 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-34

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉSIDENTIEL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	10 m	9 m	10 m
- superficie minimale	93 m ²	93 m ²	93 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

A) Usage résidentiel

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 30%

B) Usage récréo-touristique

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 4000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 75 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 20%
- espace naturel : 40%

Zone RS-35

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)	43 009	40 000 sauf 43 009
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

*Aucune tour de télécommunication ne pourra être implantée dans un rayon de 4km d'une tour existante

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile		X
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-35

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 7 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 50%

Zone RS-36

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-36

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone RS-37

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-37

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone RS-38

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-38

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone RS-39

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)	24 014	20 000 sauf 24 014
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-39

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone RS-40

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-40

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone RS-41

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-41

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 7 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 30%

Zone RS-42

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-42

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 30%

Zone RS-43

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)	71 002, 71 003	71 001
	72 000	
	73 000	
	74 000	

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone RS-43

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 30%

ZONE SEMI-INDUSTRIELLE (SI)

Zone SI-1

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)		10 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		31 100 à 31 500
	31 601, 31 602, 31 604, 31 605, 31 610, 31 611	31 600 sauf 31 601, 31 602, 31 604, 31 605, 31 610, 31 611
	31 700	
		32 000
	33 100	
	33 201, 33 204, 33 206	33 200 sauf 33 201, 33 204, 33 206
	33 302	33 300 sauf 33 302
	33 400	
	34 000	
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)	51 000	50 000 sauf 51 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		70 000

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale	X	

Zone SI-1

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 3 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 40%
- espace naturel : 15%

NORMES PARTICULIÈRES

- l'usage « commerce routier » autorisé doit être implanté uniquement aux carrefours routiers en T ou en X
- concernant la zone particulière T1, les terrains riverains sont non constructibles depuis la route 125 et les entrées charretières sont interdites

Zone SI-2

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)		10 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		31 100 à 31 500
	31 601, 31 602, 31 604, 31 605, 31 610, 31 611	31 600 sauf 31 601, 31 602, 31 604, 31 605, 31 610, 31 611
	31 700	
		32 000
	33 100	
	33 201, 33 204, 33 206	33 200 sauf 33 201, 33 204, 33 206
	33 302	33 300 sauf 33 302
	33 400	
	34 000	
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)	51 000	50 000 sauf 51 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		70 000

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale	X	

Zone SI-2

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 3 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 40%
- espace naturel : 15%

ZONE URBAINE (URB)

Zone URB-1

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	12 100, 13 100 *	10 000 sauf 12 100, 13 100
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)	31 100 À 31 400	
	31 501, 31 507, 31 508, 31 509, 31 510, 31 511	31 500 sauf 31 501, 31 507, 31 508, 31 509, 31 510, 31 511
	31 601, 31 602, 31 603, 31 608	31 600 sauf 31 601, 31 602, 31 603, 31 608
		31 700
	32 100	
	32 200	
	32 300	
		33 000
		34 000
Public & semi-public (40 000)	42 010, 42 012	40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		70 000

* **Note :** Pour l'usage 13 100, un maximum de 4 logements est permis

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile		X
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial	X	
Occupation multiple des usages permis	X	
Entreprise rurale		X

Zone URB-1

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 465 m²
 - largeur (min.) : 15 m
 - profondeur (min.) : 23 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 3 m
 - marges latérales (min.) : 1 m
 - marges latérales totales (min.) : 6 m
 - marge arrière (min.) : 3 m
- coefficient d'occupation du sol : 80%

Zone URB-2

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
	12 100	12 000 sauf 12 100
	13 000	
	14 000	
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)	31 100 À 31 600 sauf 31 510, 31 604	31 510, 31 604
	31 701, 31 702, 31 704, 31 705, 31 706, 31 707	31 703, 31 708
	32 100	
	32 200	
	32 300	
		33 100 à 33 300
	33 402, 33 407, 33 408, 33 409, 33 416	33 400 sauf 33 402, 33 407, 33 408, 33 409, 33 416
		34 000
Public & semi-public (40 000)	41 001	41 000 sauf 41 001
		42 000
		43 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		70 000

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile		X
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial	X	
Occupation multiple des usages permis	X	
Entreprise rurale		X

Zone URB-2

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 697 m²
 - largeur (min.) : 15 m
 - profondeur (min.) : 23 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 5 m
 - marges latérales (min.) : 2 m
 - marges latérales totales (min.) : 7 m
 - marge arrière (min.) : 3 m
- coefficient d'occupation du sol : 80%

Zone URB-3

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		31 100 à 31 400
	31 500 sauf 31 509, 31 510, 31 511, 31 512	31 509, 31 510, 31 511, 31 512
		31 600
	31 702, 31 703, 31 706, 31 707	31 700 sauf 31 702, 31 703, 31 706, 31 707
		32 000
		33 000
		34 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		70 000

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone URB-3

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 1500 m²
 - largeur (min.) : 25 m
 - profondeur (min.) : 30 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 5 m
 - marges latérales (min.) : 2 m
 - marges latérales totales (min.) : 7 m
 - marge arrière (min.) : 3 m
- coefficient d'occupation du sol : 80%

Zone URB-4

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)		11 000
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)	41 001	41 000 sauf 41 001
	42 015, 42 016	42 000 sauf 42 015, 42 016
	43 006, 43 007	43 000 sauf 43 006, 43 007
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		70 000

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile		X
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone URB-4

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1, 1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 697 m²
 - largeur (min.) : 15 m
 - profondeur (min.) : 23 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 5 m
 - marges latérales (min.) : 2 m
 - marges latérales totales (min.) : 7 m
 - marge arrière (min.) : 3 m
- coefficient d'occupation du sol : 80%

NORMES PARTICULIÈRES

- concernant la zone particulière H1, les terrains riverains sont non constructibles depuis la route 125 et les entrées charretières sont interdites

Zone URB-5

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		70 000

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone URB-5

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 1500 m²
 - largeur (min.) : 25 m
 - profondeur (min.) : 30 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 5 m
 - marges latérales (min.) : 3 m
 - marge arrière (min.) : 3 m
- coefficient d'occupation du sol : 15%
- espace naturel : 20%

NORMES PARTICULIÈRES

- concernant la zone particulière H1, les terrains riverains sont non constructibles depuis la route 125 et les entrées charretières sont interdites

Zone URB-6

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100 12 100 13 100	10 000 sauf 11 100, 12 100, 13 100
Récréo-touristique (20 000)		21 000
		22 000 à 27 000
Commercial (30 000)	31 100 à 31 400	
	31 500 sauf 31 510	31 510
	31 600	
	31 701, 31 704, 31 706, 31 707	31 700 sauf 31 701, 31 704, 31 706, 31 707
	32 000	
		33 000
		34 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		70 000

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis	X	
Entreprise rurale		X

Amendé règlement 463-2014 (9 juillet 2014)

Zone URB-6

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 697 m²
 - largeur (min.) : 15 m
 - profondeur (min.) : 23 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 5 m
 - marges latérales (min.) : 2 m
 - marges latérales totales (min.) : 7 m
 - marge arrière (min.) : 3 m
- coefficient d'occupation du sol : 80%

Zone URB-7

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
	12 100	12 000 sauf 12 100
	13 100	13 000 sauf 13 100
	14 000	
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		70 000

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone URB-7

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 697 m²
 - largeur (min.) : 21 m
 - profondeur (min.) : 30 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 3 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 40%
- espace naturel : 15%

Zone URB-8

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100, 11 200	11 000 sauf 11 100, 11 200
	12 100, 12 200	12 000 sauf 12 100, 12 200
	13 000	
	14 000	
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		41 000
	42 015, 42 016, 42 018	42 000 sauf 42 015, 42 016, 42 018
		43 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		70 000

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone URB-8

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone URB-9

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
	12 100	12 000 sauf 12 100
	13 100	13 000 sauf 13 100
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)	31 100 à 31 400	
	31 500 sauf 31 510	31 510
		31 600
		31 700
	32 100	
	32 200	
	32 300	
		33 000
		34 000
Public & semi-public (40 000)	42 010, 42 012, 42 013, 42 020	40 000 sauf 42 010, 42 012, 42 013, 42 020
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		70 000

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial	X	
Occupation multiple des usages permis	X	
Entreprise rurale		X

Zone URB-9

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 697 m²
 - largeur (min.) : 21 m
 - profondeur (min.) : 30 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 5 m
 - marges latérales (min.) : 2 m
 - marges latérales totales (min.) : 7 m
 - marge arrière (min.) : 3 m
- coefficient d'occupation du sol : 80%

Zone URB-10

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
	12 100	12 000 sauf 12 100
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)	31 102, 31 104	31 000 sauf 31 102, 31 104
		31 200 à 31 700
		32 000
		33 000
		34 000
Public & semi-public (40 000)	42 005, 42 006, 42 010 42 015, 42 016, 42 017, 42 018	40 000 sauf 42 005, 42 006, 42 010, 42 015, 42 016, 42 017, 42 018
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		70 000

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone URB-10

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 1500 m²
 - largeur (min.) : 30 m
 - profondeur (min.) : 30 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 80%
- espace naturel : 20%

Zone URB-11

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
	12 100	12 000 sauf 12 100
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		70 000

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol		X
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone URB-11

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 3 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 40%
- espace naturel : 15%

Zone URB-12

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	10 000 sauf 11 100
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)	32 100	30 000 sauf 32 100
Public & semi-public (40 000)	40 000	
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		70 000

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile		X
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone URB-12

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	6 m	9 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	9 m	8 m	9 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 930 m²
 - largeur (min.) : 20 m
 - profondeur (min.) : 36 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 5 m
 - marges latérales (min.) : 3 m
 - marge arrière (min.) : 3 m
- coefficient d'occupation du sol : 80%
- espace naturel : 20%

Zone URB-13

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		30 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		70 000

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone URB-13

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%

Zone URB-14

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGES PROHIBÉS
Résidentiel (10 000)	11 100	11 000 sauf 11 100
		12 000
		13 000
		14 000
		15 000
Récréo-touristique (20 000)		20 000
Commercial (30 000)		31 000
	32 100	32 000 sauf 32 100
		33 000
		34 000
Public & semi-public (40 000)		40 000
Industriel (50 000)		50 000
Agricole (60 000)		60 000
Forestier (70 000)		70 000

USAGES	USAGES AUTORISÉS	USAGE PROHIBÉS
Usage complémentaire (80 000)		
Travail à domicile	X	
Logement dans le sous-sol	X	
Logement dans un bâtiment commercial		X
Occupation multiple des usages permis		X
Entreprise rurale		X

Zone URB-14

CARACTÉRISTIQUES DU BÂTIMENT PRINCIPAL

- type de structure :	isolée		
- nombre d'étages permis :	1,1 ½, 2		
	1 étage	1 étage ½	2 étages
- hauteur minimale :	5 m	7 m	8 m
- hauteur maximale :	8 m	10 m	12 m
- largeur minimale de la façade :	8 m	8 m	8 m
- profondeur minimale des murs latéraux :	6 m	6 m	6 m
- superficie minimale	67 m ²	64 m ²	64 m ²

CARACTÉRISTIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

- dimensions du terrain :
 - superficie (min.) : 3000 m²
 - largeur (min.) : 50 m
 - profondeur (min.) : 45 m
- dimensions des marges :
 - marge avant (min.) : 7.5 m
 - marges latérales (min.) : 4.5 m
 - marge arrière (min.) : 7 m
- coefficient d'occupation du sol : 10%
- espace naturel : 40%